



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION 2015

Aux contribuables de la susdite Municipalité, **avis public est donné** par le directeur général et secrétaire-trésorier que le **rôle général de perception pour l'année 2015 est déposé** au bureau municipal et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

DONNÉ àAscot Corner.....ce..... ..20ième.....jour de.....février....
de l'an deux mille quinze.

Directeur général / secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Daniel St-Onge, directeur général / secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, du 20 au 2 mars 2015.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 février 2015

Directeur général / secrétaire-trésorier
